

Dossier n°F02418P0060 – Renouvellement et extension de la carrière EUROVIA à BOUZY-LA-FORÊT (45)

Dans le cadre de cette demande d'examen au cas par cas, le pétitionnaire a également transmis à l'autorité environnementale les documents suivants :

- pièces annexes n°2 à n°11 (cf. p. 10 et 11 du formulaire de demande)

La taille de ces documents ne permet pas leur mise en ligne. Ils peuvent cependant être consultés sur simple demande à l'adresse suivante : cas-par-cas.centre@developpement-durable.gouv.fr.